

Session du 28 septembre 2020.

Considérant la décision du premier ministre d'imposer une expérimentation des limitations des vitesses à 80km/h sur les routes secondaires du premier juillet 2018 au 30 juin 2020,

Considérant l'option de retour aux 90Km/h incluse dans la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019, que le président départemental de l'époque a méconnu en souhaitant aller au terme de l'expérimentation, le 30 juin 2020,

Considérant le rapport du CEREMA, établi sur des bases biaisées (réseaux routiers bien plus larges que les seuls tronçons rapportés à 80km/h, typologie des accidents retenus ne se limitant pas aux seuls excès de vitesse...),

Considérant les décisions assumées de près d'un quart des départements de France de revenir aux 90km/h,

Nous demandons :

- Une **analyse indépendante et objective** de l'observation de l'accidentologie sur nos routes départementales passées à 80km/h,
- Une **étude au cas par cas** de toutes les routes départementales permettant d'affiner et de déterminer en fonction de la dangerosité de celles-ci, la vitesse la plus adaptée ; 70 ; 80 et/ou 90 km h.
- Un **débat de notre assemblée départementale** sur ces données, sachant que la vitesse est toujours avancée comme cause première alors que les véritables origines des accidents sont clairement identifiées : le non-respect de la signalisation routière, le téléphone et l'alcool, en cause dans un accident mortel sur 3,
- La **publication intégrale du compte-rendu** de la réunion de la commission départementale de la sécurité routière, présidée par le Préfet de Meurthe-et-Moselle, seule commission devant donner un avis sur des données objectives concernant les tronçons passés à 80km/h,
- Enfin nous rappelons partager avec nos concitoyens qu'il est plus judicieux d'investir dans la réfection du **réseau routier pour rendre les routes plus sûres** et achever des tronçons comme la RN4 entre Gogney et Saint-Georges.

Les Conseillers Départementaux de l'UDC.